



CCAS DE GUERVILLE

DÉPARTEMENT DES YVELINES - RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MAIRIE DE GUERVILLE 78930

Tél. : 01 30 42 63 22

Fax : 01 30 42 33 11

PLAN CANICULE

Recensement des personnes vulnérables

Dans le cadre des instructions interministérielles relatives au Plan National Canicule 2019,

La commune de GUERVILLE met en place pour ses administrés un registre nominatif dont la finalité exclusive est de permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement du plan d'alerte d'urgence par le Préfet.

L'inscription sur ce registre est **facultative**.

Sont concernées toutes les personnes fragiles et isolées : Personnes âgées ou atteintes d'une pathologie à risque.

Ce registre confidentiel permettra une vigilance active et une intervention ciblée.

Les personnes les plus exposées au risque de canicule peuvent donc se faire inscrire.

La demande peut être formulée par la personne elle-même ou par l'intermédiaire d'une tierce personne.

Si vous souhaitez être inscrite ou inscrire un tiers sur ce registre, merci de renvoyer le coupon réponse joint à la mairie de Guerville ou de contacter le CCAS au : 01.30.42.69.42

DISPOSITIF DE PREVENTION DES CONSEQUENCES D'UNE CANICULE EN 2019

Formulaire de demande d'inscription sur le registre de repérage des personnes particulièrement vulnérables.

A retourner au :

CCAS de GUERVILLE, 4 Place de la Mairie 78930 GUERVILLE

Je souhaite figurer sur le registre « Prévention Canicule » tenu par le CCAS de GUERVILLE

M/Me demande que le tiers identifié ci-dessous soit inscrit sur le registre « Prévention Canicule » tenu par le CCAS de GUERVILLE.

Lien avec le tiers :

Personne à inscrire :

NOM

Prénom

Date de naissance

Adresse :

Type de logement : Individuel Collectif

Téléphone fixe : Téléphone portable :

Coordonnées des personnes à prévenir en cas d'urgence

Nom :

Prénom :

Qualité (enfant, parent, voisin, ami,...):

Téléphone : domicile portable

Les informations personnelles portées sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le CCAS de Guerville.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification des informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au CCAS de GUERVILLE. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

Nous ne traiterons ou n'utiliserons vos données que dans la mesure où cela est nécessaire afin de détecter, prévenir et maîtriser les impacts sanitaires et sociaux des épisodes de fortes chaleurs.

Vous pouvez, sous réserve de la production d'un justificatif d'identité, exercer vos droits en contactant le CCAS de GUERVILLE.

Pour toute information complémentaire ou réclamation, vous pouvez contacter la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (www.cnil.fr)